

# **Consultation publique de L'Agence du Bassin Loire-Bretagne sur le projet de SDAGE 2022-2027 (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau)**

## **Observations de l'Association ICEO (Initiative Citoyenne pour l'Eau Potable à Olivet)**

**L'eau est bien commun vital, très menacé en raison des dérèglements climatiques actuels et qui vont se renforcer dès les prochaines décennies comme le souligne le récent rapport du GIEC. Bien que le projet y fasse référence à de multiples reprises, ICEO estime que le projet ne répond pas assez à cet enjeu.**

### **Sur la qualité et la quantité de la ressource**

3/4 des cours d'eaux et 1/3 des nappes souterraines du bassin Loire-Bretagne sont pollués ; nitrates, pesticides et multiples micro-polluants abondent.

L'objectif maintenu du Sdage de 61°/° des eaux de bonne qualité en 2027 est nettement insuffisant et très éloigné du niveau exigé( 90°/° pour 2015!) par la DCE .

La dépollution des eaux, la restauration des zones humides-voire leur extension-la reconstitution des continuités écologiques, la réduction des consommations d'eau réclament des actions urgentes, profondes et de long terme.

Il en est ainsi de l'évolution nécessaire de l'agriculture. Le mode intensif très présent dans le bassin Loire-Bretagne qui pose problème par ses besoins d'arrosage en périodes de sécheresse qui vont s'accroître et par les intrants nitrates et pesticides dont la quantité ne baisse pas. Un soutien massif vers d'autres modèles agricoles devrait figurer dans ce projet.

### **Sur l'implication des usagers de l'eau et des collectivités**

Les enjeux de l'eau, sont complexes et trop mal connus tant du grand public que des élus et décideurs locaux. Le projet devrait porter une attention particulière à une « éducation populaire » facilitant l'implication des usagers dans l'exécution du programme par les SAGE. Répondre à un questionnaire est totalement insuffisant.

La prise de conscience de l'urgence et de l'importance à agir doit s'adresser à tous, particulièrement aux élus et collectivités en charge de ce problème, mais aussi fermement aux acteurs économiques industriels et au monde de l'agriculture. Il en va de l'adhésion aux projets et leur réussite en dépit de contraintes inévitables.

Le contexte d'évolution climatique nécessite à l'évidence une politique volontariste accompagnant vision à long terme pour les services publics eau potable et assainissement. Intéresser les usagers à la gestion de la ressource et notamment pour leur eau potable constitue un enjeu majeur.

Pour ICEO, la gestion publique de l'eau potable doit en être un levier essentiel. C'est une régie publique dotée de fortes compétences techniques et gestionnaires qui est apte à élaborer une telle stratégie adaptée aux évolutions climatiques et aux polluants émergents sur le long terme. Elle peut garantir à moyen et long terme, dans l'intérêt de tous, la maîtrise nécessaire et le développement du patrimoine public face aux enjeux climatiques qui se présenteront dans les toutes prochaines décennies : des forages aux robinets et aux traitements d'eaux usées.

### **Sur la mise en oeuvre**

Les recommandations du Sdage doivent devenir des prescriptions, les réglementations strictement respectées, les dérogations rarissimes, des sanctions s'appliquer s'il n'y a pas d'implication ou de participation aux projets définis.

L'urgence et l'ampleur des actions à conduire exigent des financements suffisants, conséquents et pérennes. L'eau finançant l'eau les crédits collectés doivent leur être intégralement consacrés et ICEO condamne les prélèvements faits par l'Etat sur les budgets des Agences de l'Eau.

Les consommateurs dont la contribution financière est la plus élevée méritent une plus équitable représentation dans les organismes de définition et mise en oeuvre des programmes.

ICEO fait sienne la recommandation émise par le CESER : « Un pilotage et une coordination du suivi des mesures efficaces, la réalisation de bilans à mi-parcours pour possiblement réorienter et corriger les actions »